



COMMUNE DE GIEVRES

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2019

Sommaire :

I. Elements de contexte	2
A. Démographie	2
B. Objet du budget	3
II. Priorites du budget.....	3
III. Ressources et charges des sections de fonctionnement et d'investissement.....	3
A. Section de Fonctionnement	3
1. Recettes de fonctionnement	3
2. Dépenses de fonctionnement	3
B. Section d'investissement.....	4
1. Recettes d'investissement.....	4
2. Dépenses d'investissement.....	4
IV. Credits d'investissement et le cas échéant de fonctionnement pluriannuels	4
V. Niveau d'endettement.....	5
VI. Capacité de désendettement	5

INTRODUCTION

Conformément à l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe) et à l'article L.2313 du code général des collectivités territoriales, « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles » est jointe aux comptes administratifs et aux budgets primitifs afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la ville. Le Budget primitif retrace l'ensemble des prévisions de dépenses et de recettes de l'année 2019.

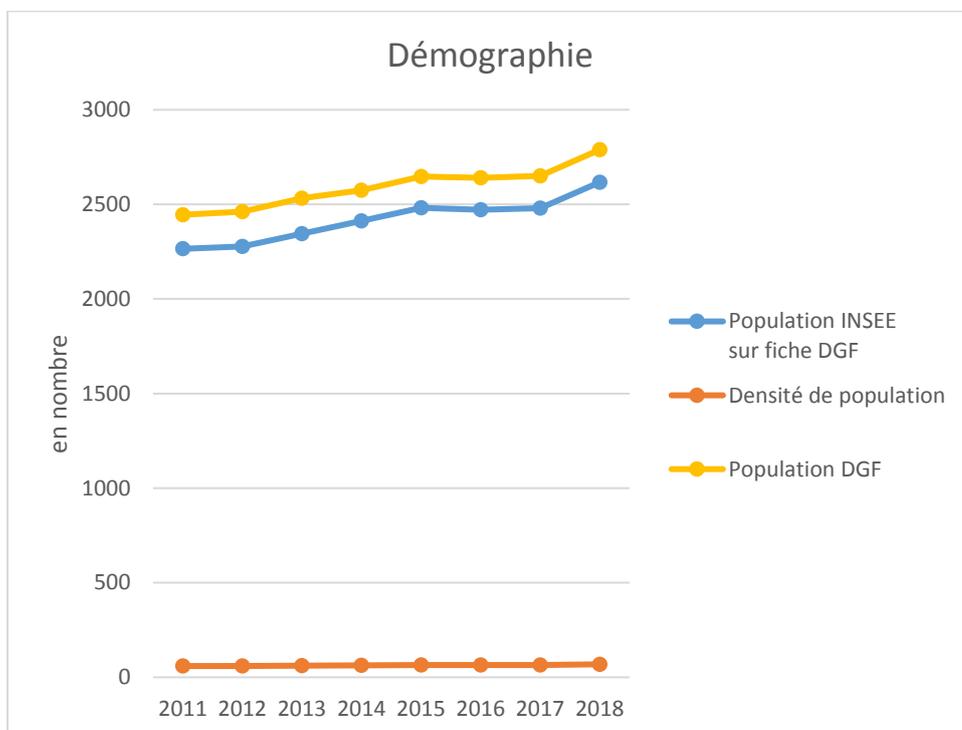
Le budget primitif 2019 a été adopté le 9 avril 2019 par le conseil municipal.

I. ELEMENTS DE CONTEXTE

A. Démographie

Une variation progressive et régulière de la population est constatée.

- Une population de 2617 habitants
- Densité moyenne 68,78 habitants / km²
- Une évolution moyenne de population à +2,2 % par an (+0,48% en national)



A la fin 2018, il y avait 1 793 équivalent habitants raccordés au réseau collectif d'assainissement. Ce réseau mesure 25,2 km.

Il est raccordé pour le bourg et les hameaux alentours à une station d'épuration (réhabilitée en 2010) avec unité de déphosphatation et 6 bassins macrophytes (année 2012), celle-ci peut traiter les eaux jusqu'à un équivalent de 2 000 habitants.

Le hameau de Saugirard et la rue des Bardelles sont raccordés à un lagunage (année 1995) appartenant conjointement aux communes de Gièvres et Selles-sur-Cher.

B. Objet du budget

Ce budget permet la gestion du service d'assainissement collectif aussi bien pour le réseau de collecte que le traitement des eaux usées.

II. PRIORITES DU BUDGET

L'objectif de maîtrise des charges de fonctionnement est resté une priorité afin de préserver notre capacité d'autofinancement et maintenir un montant de dépenses d'équipements correspondant aux besoins du service, tout en remboursant la dette.

L'état général du réseau parfois très ancien nécessite une planification régulière de réhabilitation notamment sur les pompes de relevage. Un diagnostic réalisé sur 2018 va permettre de planifier la réhabilitation des canalisations et la pérennisation du fonctionnement de la station d'épuration.

III. RESSOURCES ET CHARGES DES SECTIONS DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT

A. Section de Fonctionnement

1. Recettes de fonctionnement

Ce budget encaisse principalement les redevances d'abonnement au service et de consommation en fonction du nombre de m³ d'eau potable.

Chapitre	Budget 2018	CA 2018	Budget 2019
Ordre	25 213,00	25 213,00	25 213,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	25 213,00	25 213,00	25 213,00
Réel	194 311,92	170 113,01	207 027,83
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	43 111,92		52 027,83
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services	150 000,00	168 868,01	155 000,00
77 - Produits exceptionnels	1 200,00	1 245,00	
TOTAL	219 524,92	195 326,01	232 240,83

2. Dépenses de fonctionnement

Les principales dépenses concernent l'entretien du réseau, l'énergie et les fluides. Toutefois les dotations aux amortissements dépassent les dépenses réelles du service, pesant lourdement sur la tarification.

Chapitre	Budget 2018	CA 2018	Budget 2019
Ordre	117 173,00	104 171,71	133 173,00
023 - Virement à la section d'investissement	13 000,00		29 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	104 173,00	104 171,71	104 173,00
Réel	102 351,92	82 238,39	99 067,83
011 - Charges à caractère général	76 200,00	56 675,01	70 695,00
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	511,92		5 428,66
66 - Charges financières	23 540,00	23 523,38	20 844,17
67 - Charges exceptionnelles	2 100,00	2 040,00	2 100,00
TOTAL	219 524,92	186 410,10	232 240,83

B. Section d'investissement

1. Recettes d'investissement

Chapitre	CA 2017	Budget 2018	CA 2018
Ordre	117 173,00	104 171,71	133 173,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	104 173,00	104 171,71	104 173,00
021 - Virement de la section d'exploitation	13 000,00		29 000,00
Réel	84 963,73	12 773,14	185 154,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	43 943,73		
10 - Dotations, fonds divers et réserves	4 270,00	4 279,14	3 138,00
13 - Subventions d'investissement	36 750,00	8 494,00	27 016,00
16 - Emprunts et dettes assimilées			155 000,00
TOTAL	202 136,73	116 944,85	318 327,00

Les prévisions sur l'année 2019 sont principalement orientées pour :

- Le FCTVA (3k€),
- Les amortissements (104k€),
- Les subventions pour le diagnostic du réseau (27k€).

2. Dépenses d'investissement

Chapitre	CA 2017	Budget 2018	CA 2018
Ordre	25 213,00	25 213,00	25 213,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	25 213,00	25 213,00	25 213,00
Réel	176 923,73	137 744,56	293 114,00
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			2 068,98
020 - Dépenses imprévues (investissement)	5 923,73		4 875,70
16 - Emprunts et dettes assimilées	74 360,00	74 353,92	56 800,00
20 - Immobilisations incorporelles	11 490,00	3 720,00	17 680,00
21 - Immobilisations corporelles	24 492,00	13 755,56	16 000,00
23 - Immobilisations en cours	10 000,00	5 376,00	31 000,00
902 - Diagnostic réseau existant	50 658,00	40 539,08	9 689,32
904 - Réhabilitation de la station d'assainissement			55 000,00
903 - Réhabilitation du réseau existant			100 000,00
TOTAL	202 136,73	162 957,56	318 327,00

Les prévisions sur l'année 2019 sont principalement orientées pour :

- Terminer le diagnostic du réseau de collecte (10k€),
- L'étude du zonage d'assainissement parallèlement à la révision du Plan Local d'Urbanisme (8k€),
- Des pompes de relevage (16k€),
- La réhabilitation de la station d'épuration (55k€),
- La réhabilitation du réseau existant (100k€).

IV. CREDITS D'INVESTISSEMENT ET LE CAS ECHEANT DE FONCTIONNEMENT PLURIANNUELS

1) Autorisation de programme n°902 - Opération de diagnostic du réseau existant

Exercice	2017	2018	2019	Total
Crédits de paiement prévisionnels	2 490,00 €	40 539,08 €	9 689,32 €	52 718,40 €
Recettes prévisionnelles	- €	1 318,00 €	27 016,00 €	28 334,00 €
Solde	- 2 490,00 €	- 39 221,08 €	17 326,68 €	- 24 384,40 €

2) Autorisation de programme n°903 – Réhabilitation du réseau existant

Exercice	2019	2020	Total
Crédits de paiement prévisionnels	100 000,00 €	124 000,00 €	224 000,00 €
Solde	-100 000,00 €	-124 000,00 €	-224 000,00 €

3) Autorisation de programme n°904 – Réhabilitation de la station d'épuration

Exercice	2019	2020	Total
Crédits de paiement prévisionnels	55 000,00 €	20 000,00 €	75 000,00 €
Solde	-55 000,00 €	-20 000,00 €	-75 000,00 €

V. NIVEAU D'ENDETTEMENT

Il reste un capital bancaire de 560 522,65 € (226,02 €/habitant) à rembourser.

Sur 2019 il est prévu théoriquement un emprunt de 155 000,00 € qui placerait la dette à 658 766,81 € (251,73 €/habitant).

VI. CAPACITE DE DESENDETTEMENT

Sur 2019 il est prévu une Epargne Brute (CAF Brute) de 107 960,00 € permettant un désendettement sur 6,1 ans.

Fait à Gièvres, le 9 avril 2019



Le Maire, Robert MOUGNE